



CyrilDechegneConsulting

## AGENDA MEDICO – SOCIAL SUD OUEST

Newsletter bimensuelle

N°95

15 décembre 2016

Pour consulter le document source : cliquez sur les liens soulignés

**Nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à tous nos lecteurs**

### ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **[PLFSS 2017 : suite](#)**

Les députés ont adopté ce 5 décembre en lecture définitive le PLFSS pour 2017, le dernier du quinquennat. Le Sénat ayant rejeté le 1<sup>er</sup> décembre en nouvelle lecture le texte, c'est un copier-coller de la version approuvée trois jours plus tôt par l'Assemblée nationale qui a été définitivement validée. En effet, le 28 novembre, les députés avaient voté en nouvelle lecture une version du PLFSS rejetant sauf à de rares exceptions les modifications précédemment apportées par les sénateurs.

Enfin, le secrétariat général du Conseil constitutionnel a enregistré une saisine présentée par au moins soixante députés et une saisine présentée par au moins soixante sénateurs sur le PLFSS 2017. Les sénateurs ont saisi le conseil sur trois articles (28, 32 et 72). La saisine des soixante députés concerne sept articles (18, 28, 32, 50, 72, 97 et 98).

Le texte n'est donc pas encore prêt d'être publié au JO... À suivre...

- **[Augmentation des crédits du FIR 2016](#)**

[Un arrêté du 24 octobre 2016](#) revalorise le montant total des crédits délégués aux ARS au titre du fonds d'intervention régional (FIR) 2016, initialement fixé par [un arrêté du 31 mai 2016](#). L'enveloppe est portée de 3,254 milliards d'euros à un peu plus de 3,29 milliards d'euros.

- **[Conseil de la CNSA du 22 novembre 2016](#)**

Cette rencontre a permis d'aborder essentiellement le budget rectificatif 2016 ainsi que le budget initial 2017.

Le troisième budget rectificatif 2016 de la CNSA, porté à 23,213 milliards d'euros, a été approuvé par le Conseil.

Le budget initial 2017 de la CNSA qui s'élève à 25,473 milliards d'euros a été approuvé par 49 voix « pour », 21 voix « contre », 3 abstentions et 4 membres ont « pris acte ». Ce budget est en hausse de 9,73 % par rapport au troisième budget rectificatif 2016.

Cette augmentation notable s'explique notamment par le transfert du budget de l'État vers la CNSA, d'une part, du financement des établissements et services d'aide par le travail (ESAT – 1,484 milliard d'euros) et d'autre part, de la dotation de l'État aux maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) au titre de leur fonctionnement et des postes vacants suite au départ de personnel de l'État affectés jusqu'alors en MDPH.

Plus d'informations sur le budget 2017 en suivant [ce lien](#).

## ACTUALITES OUTILS ET INNOVATIONS

- **Utilisation des aides technologiques et maladie d'Alzheimer**

L'association France Alzheimer et maladies apparentées et l'équipe de recherche du laboratoire Lusage de l'hôpital Broca (Assistance publique-hôpitaux de Paris, université Paris-Descartes) ont mené une enquête sur l'utilisation des aides technologiques dans l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

L'enquête a été réalisée en ligne par un questionnaire auto-administré durant trois mois du 24 février au 11 mai auprès de 2 200 aidants familiaux (60%) et professionnels (40%).

Les [résultats](#) confirment que ces équipements "*peuvent constituer une réponse pertinente au maintien de l'autonomie et de la qualité de vie*".

- **Un nouveau médicament contre la maladie d'Alzheimer ?**

Une nouvelle molécule fait l'objet d'essais cliniques contre la maladie d'Alzheimer. Celle-ci se serait révélée efficace auprès de 32 patients, sans provoquer d'effets secondaires indésirables. Les résultats ont été publiés dans la revue *Science Translational Medicine*.

Deux nouveaux essais vont donc être menés auprès de 3 000 personnes et seront terminés en juillet 2017. La réussite de ces essais pourrait amener à une mise sur le marché d'ici deux à trois ans.

- **Un guide pratique sur le fait religieux**

La Direction générale du travail a publié [un guide pratique sur le fait religieux dans les entreprises privées](#). Un ouvrage d'une trentaine de pages conçu sous la forme de questions-réponses dans une logique de rappel des droits et devoirs ainsi que de clarification des notions clés (liberté de religion, laïcité...) sans se substituer à la politique de management interne.

Des cas concrets sont abordés (offre d'emploi, entretien d'embauche, organisation du temps de travail...) et une base documentaire regroupant les principales références (textes de loi, avis, rapports, délibérations, jurisprudences) est ajoutée.

Ce guide s'adresse aussi bien aux employeurs qu'aux salariés et responsables syndicaux d'entreprises privées non chargées d'une mission de service public.

- **Repères organisationnels et de dimensionnement en surface en EHPAD**

[Cette publication](#) permet de disposer d'une approche multidimensionnelle d'un projet immobilier en articulant le projet d'établissement, le projet personnalisé en EHPAD et les surfaces nécessaires. Il permet ainsi de s'interroger sur le lien entre ces projets et les évolutions des modalités d'accompagnement des personnes âgées au regard de l'évolution de leurs besoins.

Il s'agit d'une première version qui sera complétée, détaillée et enrichie au fil du temps et des expériences.

## ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **Quel avenir pour l'ANESM ?**

À quelques mois de la fin légale de sa convention constitutive (30 avril 2017), l'avenir de l'ANESM fait débat et son comité d'orientation stratégique (Cos) a épinglé dans un avis sous la mention "vœux" le choix limité qui sera donné le 15 décembre à son assemblée générale. Elle sera en effet appelée à se positionner sur la prorogation d'un an du groupement d'intérêt public ANESM, sans qu'aucune autre possibilité ne lui soit offerte, souligne le Cos.

De son côté, la Haute Autorité de santé a rendu public il y a déjà plusieurs mois, son souhait d'absorption de l'ANESM.

- **Une déclaration des événements indésirables graves associés aux soins en deux temps**

Un [décret](#) (JO du 27 novembre) livre les deux parties de la déclaration des événements indésirables graves associés aux soins (EIAS), l'une sans délai, l'autre au plus tard dans les trois mois. Il définit également les structures régionales d'appui à la qualité et à la sécurité des patients ainsi que leurs missions.

- **Un guide de prévention et de lutte en cas de pandémie grippale en EHPAD**

Le Synerpa soutient la vaccination contre la grippe et invite tous les professionnels du grand âge à s'engager massivement dans la campagne lancée par le ministère des Affaires sociales et de la Santé. À ce titre, le syndicat publie [un guide pratique de prévention et de lutte en cas de pandémie grippale en EHPAD](#).

- **ESSMS : Valorisez les résultats de vos évaluations**

L'ANESM publie donc sur son site Internet [un guide](#) intitulé "ESSMS : valorisez les résultats de vos évaluations" destiné aux responsables et gestionnaires de structures. Ce guide "est à la fois un véritable support au service du pilotage des ESSMS et un outil de mobilisation des équipes", assure l'ANESM. Il vient ainsi en réponse "aux difficultés rencontrées par les ESSMS à inscrire la démarche d'évaluation au plus près de leur fonctionnement".

- **Une convention entre les IDEC et Médecins coordonnateurs en EHPAD**

Les deux fédérations (Ffidec et Ffamco) ont signé une convention de partenariat le 21 novembre dernier, dans laquelle sont définis, les conditions de leurs coopérations futures. Elles s'engagent par exemple à élaborer des outils communs, à organiser des journées de réflexion, à mener des recherches ou enquêtes cliniques mais aussi à rédiger ensemble des prises de positions à l'intention des décideurs du secteur.

## ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **Loi ASV : Suite**

À ce jour, les décrets importants reste en attente :

- \* *Arrêté du modèle du CPOM.*

- \* *Modèle EPRD.*

- \* *Décrets sur les tarifs hébergement, dépendance et soins.*

- **Publication du code de déontologie des infirmiers**

Le [code de déontologie des infirmiers](#) attendu depuis cinq ans, est paru au Journal officiel le 27 novembre.

Ainsi, près de 70 ans après les médecins, la profession dispose de ses propres règles d'exercice professionnel. Le code de déontologie se substitue désormais à l'ensemble des règles destinées aux infirmiers et incluses dans le Code de la santé publique. Il contient plus de 90 articles et fixe les relations avec les patients, en précisant les droits et devoirs du professionnel mais aussi avec les autres membres de la profession et l'ensemble des professionnels de santé.

- **Levée des restrictions de l'HAD en EHPAD**

Les restrictions afférentes aux interventions de l'HAD en EHPAD vont être supprimées en lien avec la parution prochaine d'un décret. En effet, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2017, les résidents d'EHPAD bénéficieront pleinement de l'HAD car à ce jour, le recours à l'HAD en EHPAD est essentiellement limité à l'antibiothérapie, aux pansements complexes et aux soins palliatifs. Ainsi, les interventions vont être étendues à l'ensemble des accompagnements sanitaires disponibles actuellement à domicile en HAD (assistance respiratoire, nutrition parentérale et entérale, chimiothérapie, surveillance post-chimiothérapie, perfusions, transfusions sanguines, traitements post-chirurgicaux, soins de nursing lourds, rééducation orthopédique ou neurologique...).

## ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Aide et orientation des professionnels de santé en souffrance**

Plus de 75% des professionnels de santé chercheraient de l'aide s'ils se retrouvaient dans une situation de souffrance psychologique. C'est ce que révèle [l'étude](#) de l'association Soins aux

professionnels de Santé (SPS) menée du 19 septembre au 10 octobre qui s'appuie sur les réponses de plus de 4 000 professionnels de santé.

Ainsi, un numéro vert national a été mis en place. Il est complété en ligne par des unités d'accueils dédiés en région.

Plus d'information sur [le site](#).

- **Cahier des charges national de formation au tutorat de stagiaires paramédicaux**

Depuis 2009, les formations initiales des professionnels paramédicaux font l'objet d'une réforme des dispositifs pédagogiques. Le ministère des Affaires sociales et de la Santé a mis en place, en mars 2015, un groupe de travail, piloté par la DGOS et regroupant les représentants des instituts de formation, d'étudiants, d'associations et de syndicats de professionnels ainsi que des conseillers pédagogiques d'ARS. Ces échanges ont donné lieu à l'élaboration d'un cahier des charges national, définissant les compétences requises pour exercer les fonctions de tuteur de stages, les contenus fondamentaux de la formation au tutorat ainsi qu'une durée minimale de formation. Ainsi, la DGOS a rendu public ce 10 novembre le cahier des charges qui est annexé à une [instruction](#) développant des préconisations relatives à la formation des tuteurs, ses objectifs, son contenu ou encore les modalités pédagogiques et organisation de formation.

- **Organisation et indemnisation de la continuité des soins relatives aux EHPAD publics**

Les taux d'indemnisation de la permanence des soins assurée dans les établissements publics de santé et dans les EHPAD publics ainsi que les astreintes à domicile et les déplacements exceptionnels concernant ces structures sont modifiés par [un arrêté du 4 novembre 2016](#) qui tient compte de la création des groupements hospitaliers de territoire.

## ACTUALITES USAGERS ET AIDES

- **Aides sociales aux personnes âgées en EHPAD et à domicile**

La Drees livre [les premiers chiffres](#) provisoires de l'aide sociale pour 2015. Au 31 décembre 1,9 million de personnes âgées et handicapées ont bénéficié des aides individuelles à la solidarité.

Si l'effort s'accroît largement pour le soutien des personnes handicapées, celui-ci reste relativement stable sur le champ des personnes âgées. La répartition par type d'aides reste pour sa part proche de celle des années précédentes avec 33% d'attribution aux personnes âgées et 12% aux personnes handicapées.

- **Mise en ligne des prix et tarifs**

La CNSA a mis en ligne [une nouvelle version du portail pour les personnes âgées](#) ce 14 décembre. Le site propose les tarifs de près de 7000 maisons de retraite et deux outils de comparaison des prix et des restes à charge.

Les EHPAD ont en effet dû saisir les prix hébergement et tarifs dépendance pratiqués dans les établissements avant le 30 novembre 2016 en application de la loi ASV.

## AGENDA NATIONAL

- **6<sup>ème</sup> Journée de Management et Coordination en EHPAD**

Sur la thématique suivante " Ethique et Robotique en Ehpap ", cette journée se déroulera à la Cité internationale des Congrès (5, rue de Valmy à Nantes) le jeudi 23 mars 2017.

Informations et inscriptions sur [le site](#).

## AGENDA MIDI-PYRENEES / LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **Formation : CPOM et EPRD, le 24 Janvier 2017 à l'Hôtel Palladia (Toulouse)**

Encore une fois, vous avez été très nombreux à vous inscrire notre dernière session. Nous avons donc dû programmer **une nouvelle date** sur la même thématique.

Le cabinet Cyril Dechegne Consulting organise une nouvelle formation à Toulouse. Le bulletin vous sera envoyé sur simple demande. Après plusieurs sessions sur la loi ASV, cette formation présentera le nouvel outil financier : l'EPRD, la réforme tarifaire à venir. Elle évoquera également la méthodologie pour mettre en œuvre son CPOM et les changements stratégiques de management à opérer.

- **France Alzheimer Haute Garonne**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 61 21 33 39

- **France Alzheimer Aveyron**

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois ([consulter le site](#)).

- **France Alzheimer 81**

Propose des « café mémoire » chaque mois ([consulter le site](#)).

- **Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 04 68 52 22 22

## AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- **Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)**

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois ([consulter le site](#)).

Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail [ciapa@ciapa.fr](mailto:ciapa@ciapa.fr) ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

- **France Alzheimer Gironde**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([Consulter le site](#)).

Informations au 05 56 40 13 13

Cyril Dechegne Consulting

**Organisme habilité par l'ANESM pour l'évaluation externe**

**Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD**

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 - Fax: 09 70 60 19 35

[info@cyrildechegne.fr](mailto:info@cyrildechegne.fr)

<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteurs : Cyril Dechegne

Céline Dumerc

Pour ne plus recevoir l'agenda, il suffit de nous renvoyer un mail à [info@cyrildechegne.fr](mailto:info@cyrildechegne.fr) avec la mention « désinscription ».

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à [info@cyrildechegne.fr](mailto:info@cyrildechegne.fr) avec la mention « inscription ».